

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 NOVEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 40
Pouvoirs : 5
Votants : 45

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 20/11/2020

Le 26 novembre 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Catherine VIGNON), Charlotte LEGEAY (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Amina LEGHNIDER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN).

Secrétaire de séance : Cécile BAUDOUX

OBJET : FINANCES – Budget PRINCIPAL 2020 - Décision modificative n°4

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des Finances, présente la proposition de décision modificative n°4 du Budget PRINCIPAL 2020 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement (dépenses et recettes) 105 756,47 €
- en section d'investissement (dépenses et recettes) 0,00 €

Cette décision modificative permet :

En fonctionnement :

- De régulariser les écritures de charges transférées de l'exercice antérieur, non soldées ;
- De corriger une erreur d'imputation du budget primitif 2020 des crédits au compte « Créances admises en non-valeur » qui auraient dû être imputés au compte « Service incendie », qui porte la participation de la CCDSV au SDIS de l'Ain ;
- D'augmenter les crédits du compte « Etudes et recherches service déchets » afin de financer les études liées à la relance des marchés d'exploitation des déchèteries ;
- D'augmenter les crédits du compte « frais de gardiennage service déchets » afin de financer le gardiennage de la Déchèterie du Pardy, suite à des intrusions répétées.

Ces écritures sont équilibrées par une diminution des crédits prévus pour le service déchets au compte « Assurance multirisque » et par une diminution des crédits du compte 022 Dépenses imprévues en fonctionnement.

Pas d'écriture en investissement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

➤ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 4 du Budget PRINCIPAL 2020 suivante :

D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n° service	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Observations
					Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits	
D		011	60611	01	Eau assainissement	2 321,64		Régularisation des écritures de charges transférées de l'exercice antérieur non soldées
D		011	60612	01	Energie électricité	46 554,17		
D		011	60622	01	Carburant	1 234,72		
D		011	6064	01	Fournitures administratives	306,00		
D		011	6068	01	Autres matières et fournitures	53,88		
D		011	61521	01	Terrains	26 841,48		
D		011	615231	01	Entretien et réparation de voiries	25 196,15		
D		011	6156	01	Maintenance	1 769,37		
D		011	6182	01	Documentation générale et technique	241,52		
D		011	6226	01	Honoraires	1 188,00		
D		011	6262	01	Frais de télécommunications	49,54		
R		77	7718	01	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		105 756,47	
D		65	6541	1130	Créances admises en non-valeur	-523 000,00		
D		65	6553	1130	Service incendie	523 000,00		
D		011	617	8130	Etudes et recherches	22 000,00		Prévision budgétaire supplémentaire pour relance du marché d'exploitation des déchèteries
D		011	6282	8130	Frais de gardiennage - service déchets	8 000,00		Frais de gardiennage de la déchèterie du Pardy pendant les travaux
D		011	6161	8130	Assurances multirisques - service déchets	-10 000,00		Equilibre budgétaire
D		022	022	01	Dépenses imprévues en fonctionnement	-20 000,00		
					TOTAL	105 756,47	105 756,47	

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 2 DEC. 2020** A Trévoux, le 26/11/2020
 N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20201126-2020C130-FI
 Affichage le :

- 2 DEC. 2020

**Le Président,
 Marc PECHOUX**


